

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de GRESSE en VERCORS

N° 2025-43

Séance du 27 mai 2025 à 18h30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 25 mai 2025, s'est réuni en Mairie pour une séance extraordinaire sous la présidence de Rémi Goube, Maire.

Présents : Rémi Goube, Olivier Bridelance, Fatima Chomat, Gilles Apeloig, Soazig Quillard, Elisabeth Martin et Sophie Thomas.

Représentés : Frédéric Froment par Rémi Goube, Didier Riche par Fatima Chomat, Michel Pécol par Olivier Bridelance.

Secrétaire : Olivier Bridelance

2025-43 : Autorisation donnée au Maire pour faire une demande de subvention pour des travaux d'aménagement de l'entrée du village

Monsieur le Maire présente,

La commune souhaite réaliser des aménagements de sécurisation et d'embellissement de l'entrée du village. Ceux-ci sont prévus pour couvrir la chaussée depuis l'entrée du village, au niveau du cimetière, jusqu'à l'église, l'objectif faire ralentir les flux de véhicules entrants et sortants, protéger les piétons et embellir l'entrée du village.

Cet investissement consiste en l'acquisition de séparateurs de voie pouvant être fleuris qui seraient placés à distance régulière le long de la chaussée, permettant de créer une bande piétonne matérialisée par un marquage de peinture au sol.

Il est prévu enfin de réaliser la peinture d'un passage piéton aujourd'hui effacé, de refaire un marquage au sol effacé à l'approche de l'église et d'acquiescer un radar pédagogique.

Le montant estimé des travaux est de 17 084,5 euros HT.

Pour couvrir le coût total de ces travaux, le plan de financement est le suivant :

Département : 30% → 5125,35 euros HT

Autofinancement : 70% → 11 959,15 euros HT

Après délibération, le Conseil Municipal :

- Approuve le projet ci-dessus et le plan de financement afférent
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Département à hauteur de 5125,35 euros HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

VOTANTS 10 POUR 10 CONTRE 0 ABSTENTION 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessous,
Gresse-en-Vercors, le 27 mai 2025,
Monsieur Rémi Goube
Maire


